



**Vous n'étiez pas prêts. Votre gestion n'est pas à la hauteur. Et oui, il faudra rendre des comptes.**

Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action 77  
CTSD carte scolaire 1er degré  
01/04/20

Madame la directrice académique,

*nous tenons ce Comité Technique dans des circonstances matérielles inédites, et surtout dans un contexte qui rend presque anecdotique le sujet de la carte scolaire. En ces temps de confinement et de crise sanitaire, nous ferons une déclaration beaucoup plus générale que d'habitude.*

*Cette déclaration s'adresse, par votre entremise, à celles et ceux qui nous gouvernent et nous administrent, c'est-à-dire, puisque nous sommes « en guerre », à notre Etat-Major. Voilà pour le « Vous ».*

*De notre côté, nous espérons refléter fidèlement le niveau d'indignation et de colère des collègues, l'état d'esprit des troupes se rapprochant bien plus des mutineries de 1917 que de l'Union Sacrée.*

## **A nos chefs**

**Vous n'étiez pas prêts** . La tête de l'Etat se voulait disruptive, elle ne vient que continuer la longue tradition française d'impréparation et d'aveuglement de nos Etats-Majors du XXème siècle. A chaque crise grave, nos chefs se font surprendre, à proportion sans doute de leur assurance : c'est encore Mme Buzin promettant fin janvier que, grâce à on ne sait quelle ligne Maginot, le virus du Covid 19 ne passerait pas en France. Il ne s'agit pas seulement de cécité, mais aussi d'impréparation matérielle : pas de lits , pas de masques, pas de respirateurs...en nombre suffisant. Et pour notre secteur, pas d'anticipation sur l'accueil des enfants ou le passage en télé-travail. La Santé n'était pas prête, l'Education Nationale n'était pas prête, la Police ou la gendarmerie n'étaient pas prêtes, l'appareil d'Etat dans son ensemble n'était pas préparé pour cette crise, dont l'ampleur n'avait rien d'une fatalité. D'autres pays nous l'ont montré.

**Non, vous n'étiez pas prêts, mais vous étiez prévenus.** Bien sûr, ce virus, sa propagation et sa mortalité, personne ne peut se vanter de l'avoir prédit, nous pas plus que d'autres. Mais c'est toute la différence entre prédire, et prévoir : nos chefs ont choisi de dimensionner (et encore!) les services publics pour des temps « ordinaires », ce qui revenait de fait à programmer une grave crise dès qu'il faudrait monter en régime. Le Président de la République a expliqué qu'il était trop facile d'expliquer *a posteriori* ce qu'il aurait fallu faire : c'est une véritable insulte au travail des institutions représentatives du personnel, des syndicats en général, et pour tout dire une dernière pelletée sur le travail paritaire. Car que disent tous les syndicats depuis des années pour ces services publics ? Nous demandons des moyens et du personnel. Dans les groupes de travail, dans nos audiences, dans nos manifestations, sur nos tracts, nous demandons, nous vous demandons encore et toujours, davantage de moyens et des embauches. Nous sommes d'un prévisible... Les procès verbaux des instances paritaires ne sont pas accessibles, mais à lire les tracts des syndicats des hôpitaux de Mulhouse, de Colmar ou de Creil, on peut facilement deviner les revendications des personnels : ouvrir des lits, embaucher du personnel. On imagine ces demandes répétées à chaque instance, devant la direction et un représentant de l'ARS, on imagine les réponses de ces derniers (« Nous prenons note de votre demande, vous savez comme nous tenons au dialogue

social, mais vous connaissez autant que moi les contraintes budgétaires, il faut être raisonnable. »). Les organisations syndicales ont joué les lanceurs d'alerte : les services publics étaient à l'os, ils ne tiendraient pas davantage. Cela au moins était parfaitement prévisible.

**Votre gestion n'est pas à la hauteur.** L'Etat-major, une fois passée la surprise, a-t-il su organiser la mobilisation ? Non. L'action du gouvernement pourrait se résumer ainsi : trop tard, trop peu. Notre ministre annonce le matin ce qui est démenti par le Président le soir, les consignes sont contradictoires ou floues. On ne sait pas où sont les masques et qui y a droit exactement. Les dirigeants de la Police Nationale ou de la gendarmerie demandent des masques pour leurs hommes, pourquoi le Ministère de l'Education Nationale ne le fait-il pas pour nos collègues ? Les sorties médiatiques de la porte-parole du gouvernement ( qui lance l'idée d'un retour à la terre pour « les enseignants -qui ne travaillent pas »), de la ministre du Travail et surtout de notre ministre jettent les collègues non seulement dans la consternation, mais aussi dans la colère et l'indignation. Le statut de la Fonction publique, aujourd'hui mis à mal, a été créé en 1946 pour garantir l'indépendance des fonctionnaires vis à vis du pouvoir politique. Y a-t-il un recteur ou un Directeur Académique prêt à user de ce statut pour expliquer à M. Blanquer que non, les familles ne doivent pas contrevenir aux règles strictes du confinement pour aller récupérer physiquement le travail scolaire de leur enfant, par exemple ? A tous les niveaux de notre hiérarchie le dogme « des masques et des lotions hydro-alcooliques qui ne servent à rien dans les écoles parce que les gestes barrières suffisent » a été repris avec obéissance, sans contestation...sans état d'âme ? C'est la cacophonie au sommet, quand ce n'est pas le mensonge (« Il n'y a pas de problème de masque », celle-là on s'en souviendra) et le système D pour les personnels, condamnés ici à se fabriquer des masques, là à travailler avec leur propre matériel. Certains sites de visioconférence demandent aux enseignants de ne pas utiliser leurs services, incapables de fournir le débit nécessaire, précisant que le Ministère a « les moyens, les compétences et la visibilité pour créer les services en ligne nécessaires » ! Si seulement c'était vrai...

**Il faudra rendre des comptes.** Gouvernement et Haute Administration ont détricoté depuis des années nos services publics. Or, ce sont ces services publics qui « tiennent la maison » à chaque crise. Certains comparent la propagation du Covid-19 à un tsunami ; qu'avons-nous comme autre digue que les services publics de Santé, de Police, d'Education ou de Justice ? Budget après budget, la digue a été rabaissée, avec le dogme du « on fera mieux avec moins ». Martin Hirsch par exemple, après un dernier coup de pelle donné à l'AP-HP, lance cette semaine un SOS : il faut d'urgence des milliers de soignants pour les hôpitaux de Paris ! La même direction qui a supprimé des postes à tours de bras, en réclame désormais presque du jour au lendemain... Avec quelle crédibilité ? Nous devrions faire confiance à ceux qui nous ont précipités dans le mur pour trouver des solutions ! Sourds aux alertes des urgentistes, il aura fallu attendre un confinement généralisé et plus de 1 000 morts pour que le Président de la République annonce un véritable plan de revalorisation pour les personnels de santé... Trop peu, et trop tard. Emmanuel Macron l'a dit lui-même : il faudra tirer toutes les conséquences, au sommet de l'Etat, sur cette crise et sa gestion. Quant au Ministère de l'Education Nationale, va-t-il à son tour concéder aux personnels ce qu'il a refusé en temps ordinaire ?

Nous avons une proposition en ce sens, et cela nous mène à la carte scolaire du Primaire. Alors que les collègues se démènent au nom de la « continuité pédagogique » à faire vivre leur enseignement, alors que certains accueillent les enfants des personnels de santé avec courage, que plusieurs municipalités sont mobilisées contre l'épidémie, ce serait à l'honneur de notre Ministère de décider **un moratoire sur toutes les fermetures de classe**. Les personnels, les familles, les municipalités n'ont pas le cœur à cette bataille, la CGT Educ'Action 77 demande donc de surseoir à ces fermetures, et que nous ne discutons que des ouvertures nécessaires. Le

message serait clair : l'austérité a montré ses conséquences funestes, nous embauchons . Des moyens et des personnels, encore, mais cette fois nous écoutons les représentants syndicaux.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite aux retards dans le programme, au creusement des inégalités, à la détresse psychologique des élèves et des personnels induis par le confinement généralisé, la réponse institutionnelle ne pourra être de demander encore une fois aux enseignants davantage de sacrifices, à commencer par celui des vacances d'été.

Nos déclarations actuelles subiront-elles le même sort qu'auparavant, c'est-à-dire une mise au placard polie, ou bien serons-nous enfin, et vraiment entendus ?

Ce CTSD, qui conjugue documents numériques et conférence virtuelle, pourrait apparaître en pleine crise comme le comble d'une gestion abstraite et désincarnée de nos écoles, il peut aussi être l'occasion d'un sursaut de l'Education Nationale et d'en finir avec ce dogme : gérer la pénurie.

#### Questions diverses :

- Pourquoi les fermetures sont-elles maintenues dans les communes de plus de 5000 habitants ? Et pourquoi ces fermetures sont-elles soumises à l'acceptation du maire ?
- Dans quelles conditions et par qui est fait l'accueil des enfants de personnels de santé pendant les vacances ? La doctrine de la DSDEN77 quant aux mesures de protection a-t-elle « évolué » selon l'euphémisme utilisé par les médias à propos du virage à 180 °C du gouvernement sur le port du masque ?
- Une page de site de la DSDEN77 recense « les bonnes trouvailles » pour la continuité pédagogique dans le département, avec par exemple des échanges via Skype ou Discord (logiciels qui ne respectent pas la réglementation sur la protection des données personnelles) ; avec aussi des propositions pour récupérer ou faire distribuer physiquement du travail scolaire. Maintenez-vous que ce sont de « bonnes trouvailles », qui ont leur place sur un site officiel ?
- A-t-on une définition claire de ce qu'est la « continuité pédagogique » ? Et de ce qu'elle n'est pas ? Cet élément de langage est utilisé comme une évidence, le Ministère n'en a pas à notre connaissance donné une explication précise. La continuité du service public repose sur des textes ; quels textes réglementaires fixent le cadre de la « continuité pédagogique » ?
- Quelles solutions, pendant et après le confinement, propose la DSDEN 77 pour les enfants qui n'ont pas d'accès au numérique et/ou sont en grande difficulté ?
- Personnels et élèves vivent une période longue et traumatique : au-delà des cellules psychologiques qui ne manqueront pas d'être désignées ponctuellement, le Ministère a-t-il prévu un dispositif de fond ( psychologues scolaires embauchés pour les élèves, véritable médecine du travail et maintien des CHSCT pour les personnels...) ?
- Le Ministre a acté dans ses annonces que la classe à la maison pouvait donner lieu à un creusement des inégalités, en demandant de ne pas compter les évaluations durant le confinement ; est-il prévu là aussi un dispositif de fond pour pallier ces inégalités et ces retards dans les apprentissages, ainsi que pour prévenir les effets d' une éventuelle nouvelle crise ? La CGT Educ'Action 77 rappelle ses revendications de Raseds recréés et renforcés, d'un dispositif Plus de Maîtres que de classes généralisé et d'une baisse des effectifs par classe, revendications rappelées par notre intersyndicale à chaque occasion.